

Perspetive d'Insertion

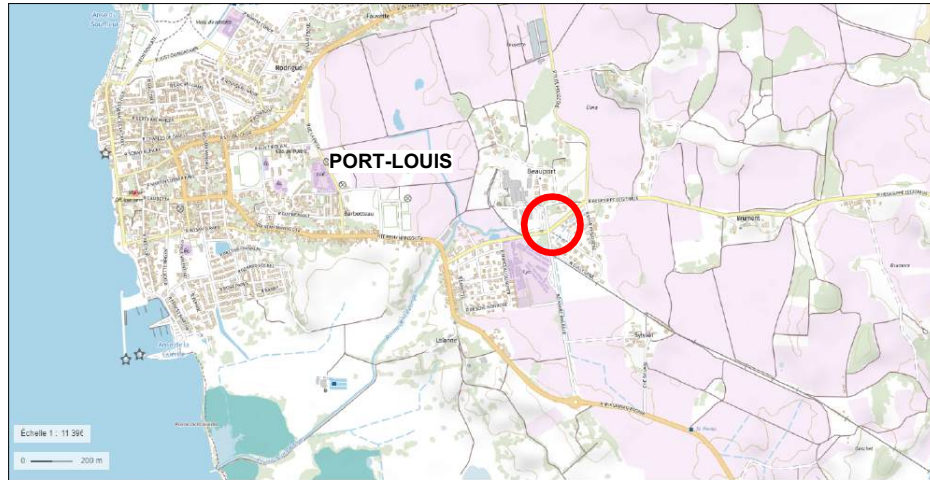
VILLA KASSAV




N°:	Plan:	Format:	Phase:	Architecte:	Ech:	Date:	Maitre d'ouvrage:
PC-06		A4	PC	MICHEL PELMARD ARCHITECTURE		05/05/2022	

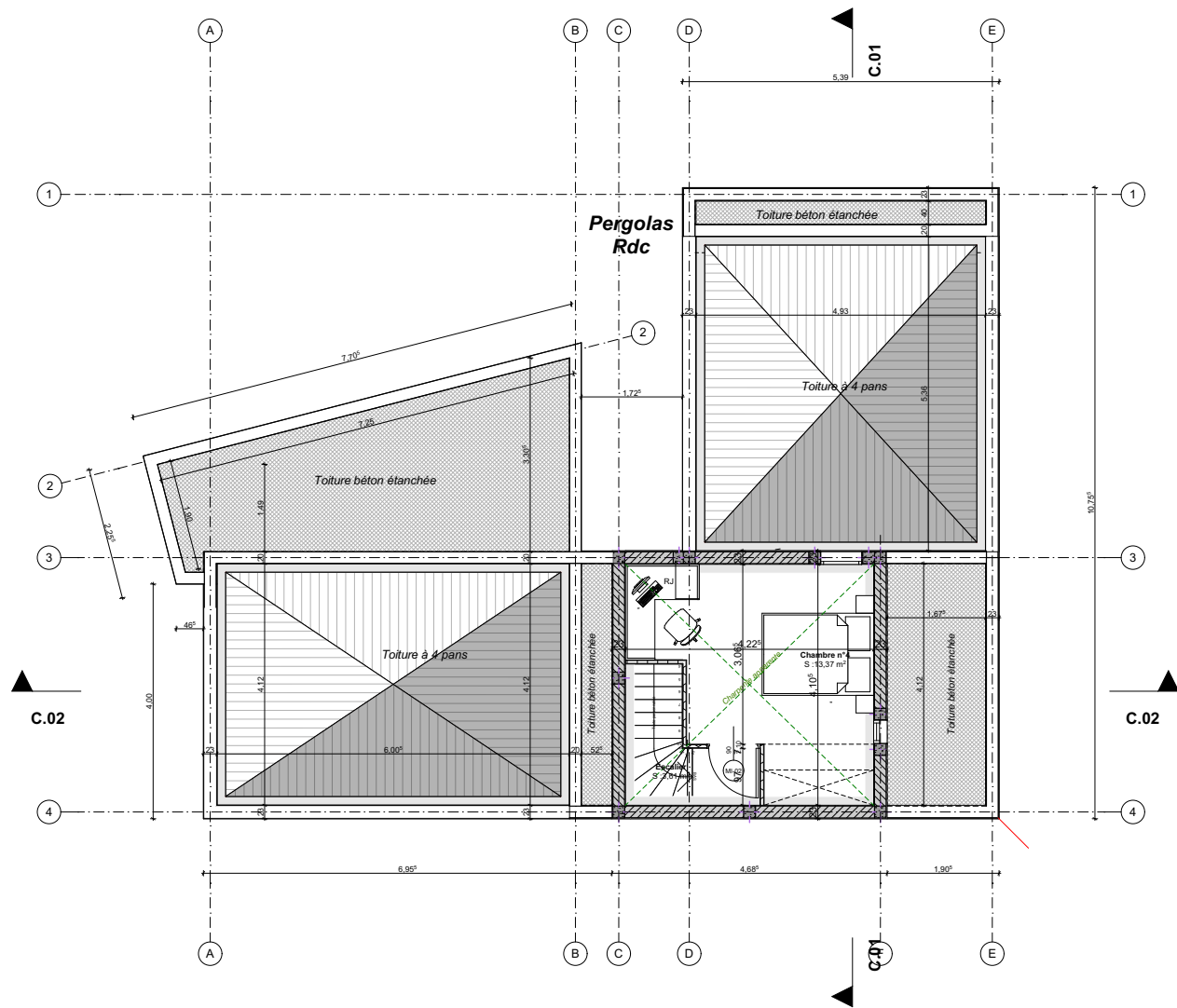
VILLA KASSAV

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
 COMMUNE DE PORT-LOUIS 97117
 Parcelles Cadastrees Section AL n°300
 Superficie=775m²



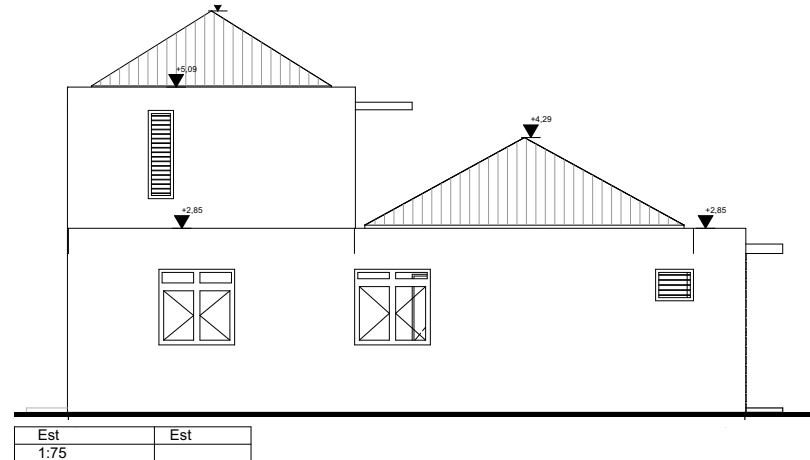
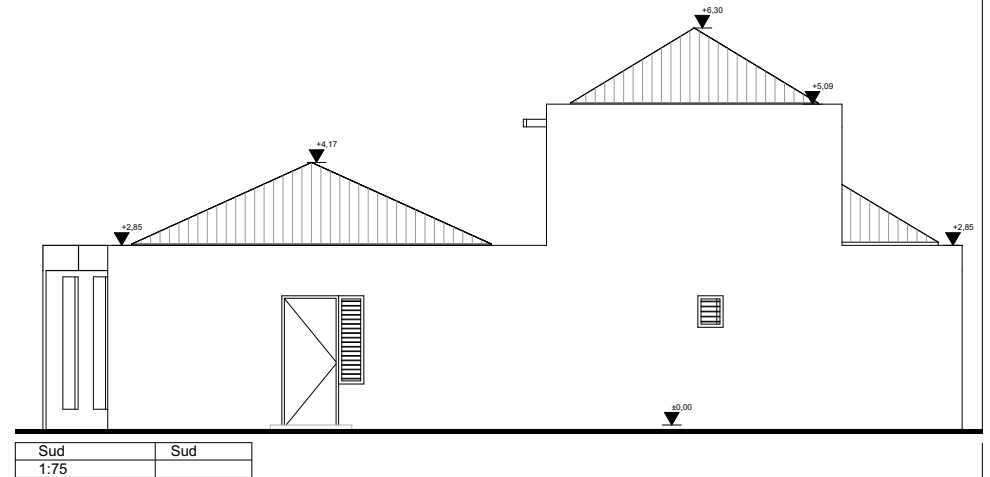
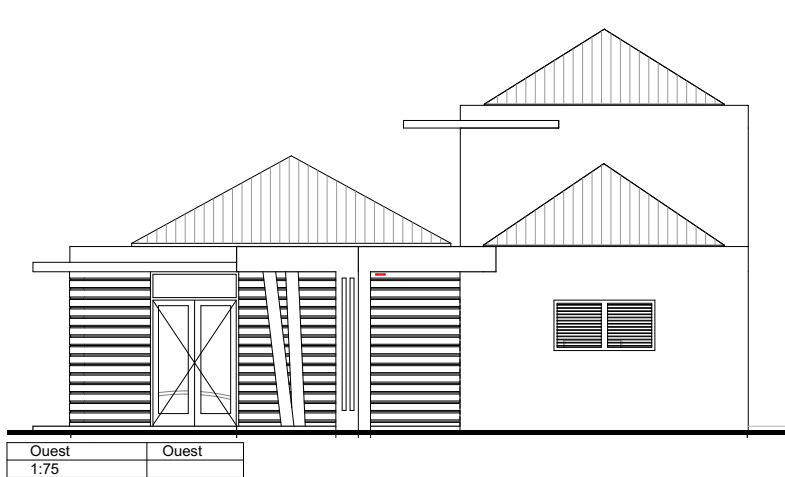
L'architecte jouit, en tant qu'auteur, du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. L'architecte conserve l'entière propriété artistique et intellectuelle de ses esquisses, plans, études, avants-projet, etc..., ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de représentation. Le Maître d'ouvrage, les entreprises ou partenaires s'interdisent formellement à les utiliser ou à les communiquer.

Ouvrage		Client		Architecte	
Projet de construction					
Nom	Plan de	Cherché	Date	 MICHEL PELMARD ARCHITECTE	
PRO.01	Plan de Situation	1:94,42, 1:128,92	13/02/2023		
		Format		Indice	
		A3		A	
				Tel: 0690 47 50 97 e-mail : archi.michelpelmard@gmail.com	




L'architecte jouit, en tant qu'auteur, du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. L'architecte conserve l'entière propriété artistique et intellectuelle de ses esquisses, plans, études, avants-projet, etc..., ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de représentation. Le Maître d'ouvrage, les entreprises ou partenaires s'interdisent formellement à les utiliser ou à les communiquer.

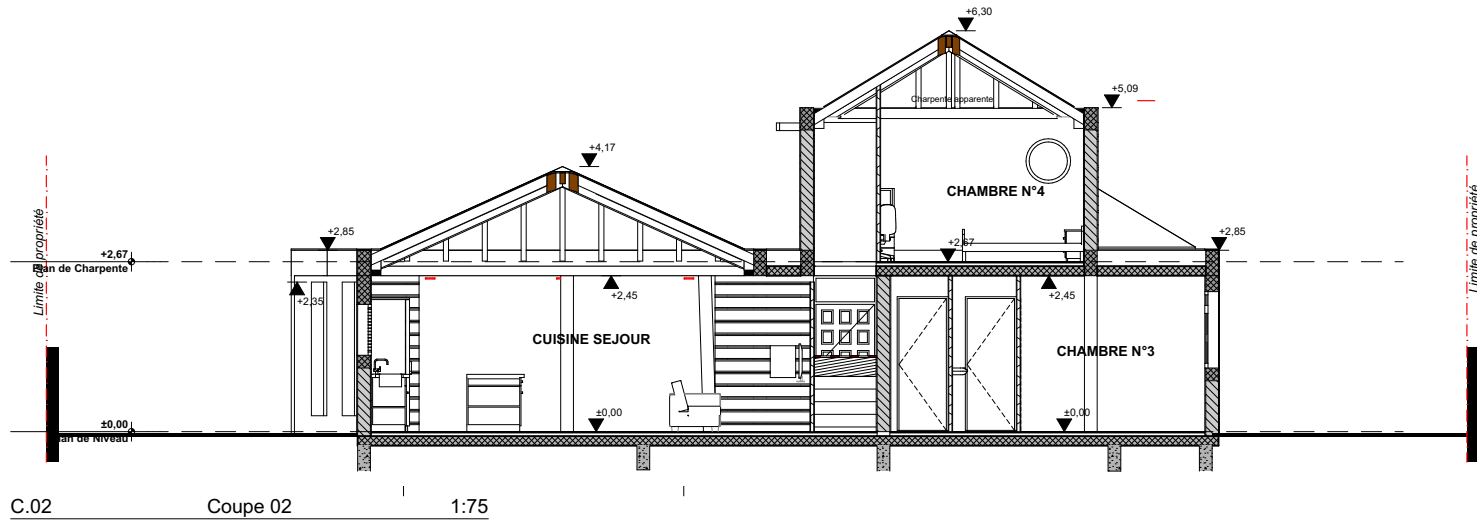
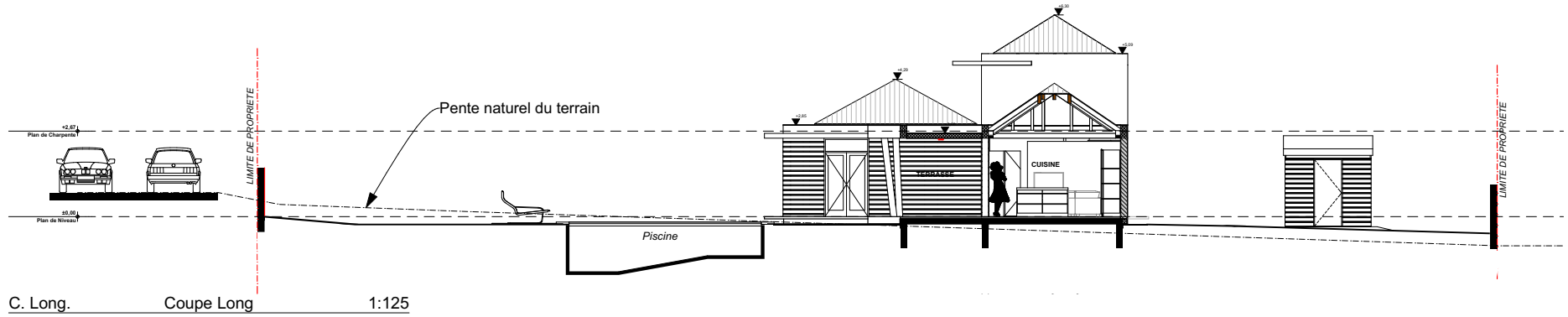
Dessiné Projet de construction		Client		Architecte	
Titre Pro.04	Plan de Plan R+1	Echelle 1:75	Date 13/02/2023		
		Format A3		A Tel: 0690 47 50 97 e-mail: archi.michelpelmar@gmail.com	



L'architecte jouit, en tant qu'auteur, du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. L'architecte conserve l'entière propriété artistique et intellectuelle de ses esquisses, plans, études, avants-projet, etc..., ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de représentation. Le Maître d'ouvrage, les entreprises ou partenaires s'interdisent formellement à les utiliser ou à les communiquer.

Dossier Projet de construction		Client		Architecte	
Phase PRO	Parti de Pro.06	Échelle 1:75	Date 13/02/2023		
		Format A3		Tel: 0690 47 50 97 e-mail : archi.michelpelmard@gmail.com	

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
 COMMUNE DE PORT-LOUIS 97117
 Parcelles Cadastrees Section AL n°300
 Superficie=775m²



L'architecte jouit, en tant qu'auteur, du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. L'architecte conserve l'entière propriété artistique et intellectuelle de ses esquisses, plans, études, avants-projet etc..., ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de représentation. Le Maître d'ouvrage, les entreprises ou partenaires s'interdisent formellement à les utiliser ou à les communiquer.

Nom du projet Projet de construction		Client		Architecte	
Phase Plan de plan	Pro.07 Coupes	Echelle 1:75, 1:125	Date 13/02/2023	Indice A	
		Format A3	Tel: 0690 47 50 97 e-mail : archi.michelpelmar@gmail.com		

MICHEL PELMARD
 ARCHITECTE